



Communiqué de presse

Zurich/Berne, le 11 octobre 2021

30 octobre – Journée des proches soignants et aidants

Bonne prise en charge à domicile: une question d'argent

Quiconque a besoin de prise en charge à domicile en Suisse doit le payer de ses propres deniers. Cela est valable tant pour les personnes d'un âge très avancé que pour celles souffrant d'une maladie ou d'un handicap ainsi que pour leurs proches qui devraient être urgemment déchargés de cet encadrement. Or, maintes personnes ne peuvent pas se le permettre.

Rester le plus longtemps possible à la maison: la majorité de la population en Suisse le souhaite. Afin que cela réussisse, un soutien à domicile est nécessaire. Les femmes et hommes concernés reçoivent cette prise en charge en grande partie par les proches soignants et aidants.

Dans notre pays, au moins 309 000 personnes de 15 ans et plus vivant à la maison sont régulièrement soutenues par des parents pour des raisons de santé. Ceci ressort de l'Enquête suisse sur la santé 2017. Une grande partie a 65 ans ou plus.

70 pour cent de leurs besoins concernent des tâches ne relevant pas de soins: aide dans le ménage, accomplissement de courses ainsi que tâches ménagères pénibles et paperasserie administrative. Des femmes et hommes d'autres groupes d'âge, qui ont besoin de soutien, vivent également à la maison.

Un soutien de qualité à des prix abordables

Le nombre de proches aidants en Suisse dépasse probablement le million¹. Pour ces personnes, la situation actuelle représente un problème, car la prise en charge d'un membre de la famille est ressentie par beaucoup de proches comme activité noble, enrichissante et donnant un sens à la vie, dont ils/elles n'aimeraient pas s'en priver. Mais dans le même temps, ces soins prodigués sont très pénibles, que ce soit au niveau temporel, psychique, physique voire financier. Afin que des proches soignants et aidants puissent accomplir cette tâche à long terme, et conserver ainsi leur propre santé et qualité de vie, ils/elles ont besoin de pauses régulières.

Toutefois, les coûts de prise en charge ne sont couverts par aucune assurance sociale. En d'autres termes, les proches aidants de personnes, qui ont besoin d'une assistance en plus des soins purement médicaux, doivent payer individuellement le soutien

¹ On estime le nombre de proches aidants en Suisse à 592 000. (...) En d'autres termes, une personne sur treize [16 ans et plus] s'occupait d'un proche au moment de l'enquête. Cependant, le nombre réel est probablement nettement plus élevé: la majorité des proches aidants (61 % des personnes de 16 ans ou plus) a indiqué qu'au moins un autre membre de la famille fournissait lui aussi une assistance et des soins» Dans: Besoins des proches aidants en matière de soutien et de décharge – enquête auprès de la population, octobre 2019, synthèse.

nécessaire. Une prise en charge de qualité n'est pas gratuite et beaucoup de gens ne peuvent pas se la permettre.

Le Service de relève Suisse ainsi que le Réseau Bien Vieillir trouvent que cela ne va pas. La prise en charge en Suisse devrait être financée de telle manière qu'elle soit abordable pour toutes et tous.

Combien un soutien de qualité (avant tout au troisième âge) coûte, et comment il peut être financé, c'est ce que la Fondation Paul Schiller a montré début septembre 2021². Dans le cadre d'un programme de promotion «Offres visant à décharger les proches aidants 2017-2020», l'Office fédéral de la santé publique a regroupé de nombreux enseignements concernant les besoins et approches de solution. Ce sont précisément ces enquêtes qui ont montré une fois de plus l'importance des proches aidants pour l'ensemble de la société et du système de santé suisse.

Un grand merci aux proches soignants et aidants

Les enseignements sont tirés, le problème est reconnu et des possibilités de solutions ont été montrées. Maintenant, c'est au tour de la politique car une bonne prise en charge ne devrait pas être une question d'argent.

Pour attirer l'attention sur cette thématique importante, différentes actions seront organisées le 30 octobre 2021 à l'occasion de la Journée des proches soignants et aidants. Aussi pour remercier publiquement les parent-e-s pour leur énorme engagement.

Une bonne et longue vie pour toutes et tous – une tâche publique?

Le Service de relève Suisse et le Réseau Bien Vieillir organisent en outre le vendredi 29 octobre 2021 une Journée intitulée «Une bonne et longue vie pour toutes et tous – une tâche publique». Elle aura lieu à Berne et s'adresse au public intéressé, aux personnes concernées ainsi qu'aux spécialistes. Une invitation pour les médias est jointe à cette communication.

Détails relatifs à la Journée, aux actions et à la conférence sous www.angehoerige-pflegen.ch

Informations:

Kurt Seifert, membre du Comité Réseau Bien Vieillir
kurt.seifert@gmx.ch, tél. 076 518 51 44

Elena Ibello, Responsable Communication Service de relève Suisse
elena.ibello@entlastungsdienst.ch, tél. 079 400 37 55

² «Coûts et financement d'une bonne prise en charge au troisième âge en Suisse», résultats de l'étude et leur interprétation d'un point de vue professionnel et politique, Fondation Paul Schiller, sept. 2021
<https://www.bienvieillir.ch/fr/publications/etudes/couts-et-financement-dune-bonne-prise-en-charge-au-troisieme-age-en-suisse/>

Cas de figure: la famille Levy



Karin Levy aimerait rester le plus longtemps possible à la maison. Elle a 75 ans et est atteinte de démence. Ses filles Sonja (40) et Jessica (42) font tout pour que leur mère puisse continuer de vivre dans une atmosphère familiale. Elle n'a en ce moment pas besoin de soins, par contre d'un encadrement 24h

sur 24. C'est la raison pour laquelle la famille est soutenue par des aidant-e-s du Service de relève Suisse – Canton de Zurich. «Le service de relève vaut de l'or pour nous. D'une part, ma mère est de bonne humeur et n'a plus de troubles dépressifs; d'autre part, nous les filles pouvons mener notre propre vie», confie Jessica Levy. Les frais de prise en charge à domicile sont toutefois supportés par la famille. Si les réductions tarifaires du Service de relève Suisse permettent de gagner un peu de temps, l'argent nécessaire sera dépensé à un certain moment. Karin Levy est obligée d'utiliser la majeure partie de sa fortune pour pouvoir vivre chez elle. Or, ses filles doivent se résoudre au fait qu'elle seront contraintes d'annoncer leur mère dans un établissement une fois que tout l'argent aura été dépensé, une représentation difficile pour toutes. «Il manque des offres régionales qui soient financièrement abordables. Notre mère n'a pas besoin de soins, mais d'une prise en charge», affirment les filles.

Service de relève Suisse

Le Service de relève Suisse est une organisation à but non lucratif organisée de manière professionnelle, et qui peut garantir une prise en charge de qualité à des tarifs socialement acceptables. Ceci est possible grâce à des dons, cotisations de membres, apports de fondations ainsi qu'à des contributions ponctuelles des pouvoirs publics. Le service constitue l'organisation faitière des associations cantonales; il dispose d'un pool de plus de 800 aidant-e-s qui, chaque année, fournissent près de 150 000 heures de travail de soutien dans 1700 ménages.

www.entlastungsdienst.ch

Il y a 6 ans, le service de relève a initié la **Journée des proches soignants et aidants** en Suisse alémanique. Entre-temps, d'autres organisations y participent.

www.angehoerige-pflegen.ch / www.dankeangehoerige.ch

Réseau Bien Vieillir

Le réseau susmentionné constitue une fusion de personnes et organisations indépendantes au niveau politique et confessionnel; elles s'occupent de questions ayant trait à la vieillesse et s'engagent pour que toutes les personnes, jusqu'à la fin de la vie, disposent d'une bonne aide journalière et d'une prise en charge et de soins de qualité. A l'heure actuelle, il élabore un projet de l'initiative populaire «Bien vieillir. Une bonne et longue vie pour toutes et tous».

www.initiative-bien-vieillir.org